

Procès-Verbal du Conseil d'école du Jeudi

10 octobre 2025

Ecole Maternelle

Henri Barbusse

54 rue Louis Girard,

92240 MALAKOFF

01 41 90 61 90

0921577p@ac-versailles.fr

1. Présentation des membres du conseil d'école

Présents :

IEN : Mme COQUARD.

Conseiller municipal : Mme GHIATI, Mr Nicolas GARCIA.

Enseignants : CREPY Catherine, DAGUENET Amélie, AUSSEDAT Clotilde, TEBOUL Sarah, CHEVRIEUX Marine, BOUDON Yannick.

Le RASED : CHAMPENOIS Aline.

Représentants des parents : RAKOTOPARA Marie, GENOUX Mélanie, LEPORT Erwan, BONUCCHI Renaud, MARTIN Christelle, NEFNAF Donovan, NDIAYE Aïcha, COLICHE Vanessa, THOREL Jessica, SAMARA Amani.

ATSEM : BOZOUL Maryline, PORTILLA Nathalia, BESSAHA Zoulikha .

Excusés :

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), Mr Karim AIROUCHE (Directeur du centre de loisir).

Secrétaire de séance : Mr Boudon

Le RASED : Équipe complète de 3 personnes qui se partage 8 écoles :

- Caroline Violle enseignante spécialisée (aide à dominante relationnelle)
- Anne Rouah-Cantineau enseignante spécialisée (aide à dominante pédagogique)
- Aline Champenois psychologue scolaire

L'objectif est d'aider les élèves en difficultés scolaires passagères. L'aide est apportée en petit groupe ou de manière individuelle, principalement les mardis. Ils interviennent à la demande des enseignants après discussion avec les parents.

L'aide à dominante pédagogique concerne les élèves qui ont des difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires. Elle a pour objectifs de prévenir et de repérer les difficultés, et d'aider les élèves à prendre conscience et maîtriser des attitudes et des méthodes de travail qui conduisent à la réussite et au progrès dans l'appropriation des savoirs et des compétences.

L'aide à dominante relationnelle concerne les élèves pour lesquels il faut faire évoluer le rapport aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.

La psychologue scolaire, à partir de l'analyse de la situation particulière d'un enfant et en liaison étroite avec la famille et les enseignants, recherche des solutions adaptées au sein de l'école ou à l'extérieur. Si des tests sont effectués, il y a systématiquement un compte rendu aux familles.

Les membres du réseau font également partie de la cellule de lutte contre le harcèlement.

2. Le résultat des élections et la mise en place des membres du conseil d'école

Les élections ont eu lieu le vendredi 10/10/25 avec un taux de participation en diminution de 68,78 % (83,66% en 2024-2025). Une seule liste s'est présentée (FCPE). Cette année encore beaucoup de votes (15) ont encore été invalidés à cause d'inscriptions sur le bulletin de vote.

Les délégués de parents d'élèves suggèrent de mettre des étiquettes sur les enveloppes pour l'année prochaine, et de différencier les enveloppes par couleurs et taille.

Je rappelle que le Conseil d'école a pour vocation de discuter du fonctionnement de l'école ainsi que de l'utilisation des moyens qui lui sont alloués.

Parents titulaires : RAKOTOPARA Marie, GENOUX Mélanie, LEPORT Erwan, BONUCCHI Renaud, MARTIN Christelle.

Parents suppléants : NEFNAF Donovan, NDIAYE Aïcha, COLICHE Vanessa, THOREL Jessica, SAMARA Amani.

3. Le nouveau règlement intérieur.

Le règlement est établi chaque année lors de la première réunion du Conseil d'école. C'est un outil de référence pour la vie quotidienne à l'école. Il énonce les règles de vie des adultes et des élèves dans l'école.

Une relecture a été faite par des représentants des parents d'élèves.

Ce nouveau règlement intérieur a été présenté aux parents et aux enseignants et voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité est annexée à ce règlement intérieur.

4. Le vote de la fusion entre la maternelle et l'élémentaire.

Une fusion entre les écoles maternelle et élémentaire a été proposée l'année dernière. Ce projet présente plusieurs avantages majeurs. La fusion permettrait notamment :

- Une direction à temps plein : une décharge complète du directeur favoriserait le développement de projets pédagogiques, une meilleure réactivité auprès des familles et des enseignants, ainsi qu'un fonctionnement optimisé de l'école.
- Une continuité pédagogique renforcée : cette fusion s'inscrit dans la logique de la carte scolaire, qui ne distingue pas les deux écoles, et faciliterait la transition des élèves entre la maternelle et l'élémentaire.
- Une direction à plein temps permettra une plus grande attractivité pour le poste de direction, et plus de stabilité. La solution actuelle, consistant à nommer un directeur unique pour les deux écoles, avait été mise en place pour pallier l'absence de direction en maternelle au 1er septembre. La mairie suivra le conseil d'école dans ce projet.

Aucun changement dans l'organisation actuelle des deux écoles n'est prévu.

L'école compterait 13 classes après fusion, ce qui correspond à une taille raisonnable et adaptée.

Le budget des écoles ne serait pas affecté, le calcul des moyens étant basé sur le nombre d'élèves.

À l'issue des échanges, le conseil d'école a voté comme suit :

12 voix pour

1 abstentions

0 voix contre

Les membres du conseil d'école ont donc approuvé la fusion entre les écoles maternelle et élémentaire.

L'école maternelle Henri Barbusse propose ainsi la fusion des deux établissements.

5. Le vote pour regrouper les conseils d'école de la maternelle et de l'élémentaire lors du 2ème et 3ème trimestre.

Envoyé en préfecture le 22/12/2025

Reçu en préfecture le 22/12/2025

Publié le

ID : 092-219200466-20251219-DEL2025_149-DE

SLO

Les deux écoles étant dirigées par une même personne, il serait possible de regrouper leurs conseils d'école.

Si les membres des conseils votent en faveur du regroupement des deux prochains conseils d'école, la demande sera transmise à l'inspection académique et à la Direction Académique Départementale, qui décideront ou non d'autoriser ce regroupement.

À l'issue des échanges, le conseil d'école a voté comme suit :

9 voix pour

4 abstentions

0 voix contre

L'école maternelle H Barbusse propose donc le regroupement des deux prochains conseils d'école, maternelle et élémentaire.

6. La structure et les effectifs de l'école

Effectif global : 111 élèves

Maternelle		NOM	PRENOM	CLASSE	EFFECTIF
	Mme	CREPY	Catherine	PS 5	22
	Mme	DAGUENET	Amélie	PS - MS 3	22
	Mme	AUSSEDAT	Clotilde	MS4	24
	Mme	TEBOUL	Sarah	GS1	21
	Mme	CHEVRIEUX	Marine	GS2	22

Présentation des ATSEM : 3 cette année, elles étaient déjà présentes l'année dernière et connaissent bien la fonction. 2 sont avec les PS et 1 avec les MS. Maryline BOZOUL, Nathalia PORTILLA , Zoulikha BESSAHA

7. Le périscolaire

Mr Karim Airouche, directeur du centre de loisirs, s'excuse, un contretemps de dernières minutes ne lui permet pas de répondre à l'invitation. Il rappelle, par mon intermédiaire, que le projet pédagogique et le fonctionnement ont été présentés lors du forum qui s'est très bien déroulé. L'équipe a peu changé, ce qui est un plus pour le périscolaire. Un agent a été ajouté afin de pallier les absences et d'apporter une attention particulière aux profils nécessitant un accompagnement adapté. Il n'y a pas de changement majeur dans le fonctionnement, seul l'accueil du matin a évolué : désormais, l'ensemble des enfants est accueilli par l'entrée maternelle. Ensuite, les enfants de maternelle restent dans leur préau, tandis que les élémentaires rejoignent le leur. Cette année, nous prévoyons d'investir dans la rénovation du mobilier du centre de loisirs maternel, avec l'achat de meubles neufs et adaptés aux besoins des enfants. Mr Airouche et Mme Kibabu sont disponibles pour toutes questions.

8. La communication avec les familles

a) Les réunions parents-professeurs

Pour toutes les classes, une réunion d'information a eu lieu en début d'année, le lundi 15 septembre.

Nous remercions les parents pour leur présence à ces réunions.

Pour rappel, il est possible de rencontrer les enseignants et le directeur sur rendez-vous, par l'intermédiaire de la pochette de liaison ou par mail. 0921577p@ac-versailles.fr

Une rencontre aura lieu pour faire un premier bilan, un Carnet de Suivi des Apprentissages (CSA) sera remis aux élèves.

La synthèse des acquis des élèves de fin de cycle 1 sera également transmise aux élèves de GS.

Évaluations repères

Les élèves de l'élémentaire ont passé des évaluations diagnostiques. Les résultats ont été remis aux parents.

→ Ces constats vont permettre d'orienter nos enseignements et retravailler ces notions dans les classes concernées mais nous permettre aussi d'être plus vigilants sur leur apprentissage au niveau inférieur.

b) La pochette de liaison :

Elle permet de faire la liaison entre l'école et la famille (dans les 2 sens). Il est important de bien vérifier à la prendre en partant.

c) Les panneaux d'affichage :

Sur la porte d'entrée, une partie est réservée à la maternelle et une autre, à l'élémentaire.

Les panneaux de communication extérieurs sont utilisés pour signaler un événement occasionnel ou soudain. Il s'y trouve également celui des parents d'élèves, il manque celui du centre de loisirs. Il est nécessaire que les parents consultent ces panneaux quotidiennement.

9. Les projets

De nombreux projets sont mis en place dans l'école et dans les classes.

- 1) **Artiste en résidence** : C'est un projet sur 3 ans en association avec la scène nationale du théâtre 71 de Malakoff, et la ville de Malakoff. Des artistes qui se produisent ou exposent au théâtre 71 vont passer une à deux semaines dans l'école et animer 8 à 10h d'atelier avec les élèves. Des expositions et des spectacles seront aussi proposés aux élèves en lien avec leur atelier. Spectacle : Une échappée
- 2) **Natation** : Elle s'adresse aux élèves de GS, les séances ont lieu au bassin de l'école Jean Jaurès et la présence de parents est obligatoire pour accompagner ces sorties et aider au déshabillage et à l'habillage des enfants. Les séances sont prévues de décembre à mars pour les GS2 et de mars à juin pour les GS1
- 3) **Lire et faire lire** : Des bénévoles viennent une matinée par semaine lire des livres aux élèves par petits groupes de 6. Les classes de maternelle et une classe de CP sont concernées. Le projet va débuter à la rentrée de novembre.

	NOM	PRENOM	CLASSE	EFFECTIF		INTERVENANT	DISPONIBILITE	CRENEAU
Mme	CREPY	Catherine	PS 5	22	22	Nadya	Mardi	Matin
Mme	DAGUENET	Amélie	PS - MS 3	22	9/13	Nadya / Yannick	Mardi / vendredi	Matin/ Après-midi
Mme	AUSSEDAT	Clotilde	MS4	24	24	Yannick	Vendredi	Matin
Mme	TEBOUL	Sarah	GS1	21	21	Brigitte	Lundi	Matin
Mme	CHEVRIEUX	Marine	GS2	22	22	Christian	Mardi	Matin

- 4) **Le Café des parents** : Le 1^{er} a eu lieu le 30 septembre. Il y en aura un en janvier et un au dernier trimestre.

- 5) **Le thème de l'année :** L'Afrique : Les animaux, les chants, les masques, les contes, les légendes et les danses.
- 6) **Spectacle de Noël :** Le 4 novembre, le bal de la savane. La mairie finance à hauteur de 4 € par enfant, la coopérative prend le reste à charge.
- 7) **La semaine du goût et des couleurs :** Pendant la semaine à chaque jour une couleur. Les enfants s'habillent en conséquence et apportent des aliments de la couleur du jour. Tous les parents jouent le jeu, cela donne plein de photographies colorées. Les enfants adorent le moment de dégustation qui apporte toujours son lot de surprises.
- 8) **Exploradôme :** Projet sciences sur les 5 sens, avec des visites prévues d'une exposition, des ateliers en classe en lien avec la visite et une participation le 9 avril au forum des sciences de la circonscription, prévu cette année dans le gymnase Marcel Cerdan.
- 9) **La semaine des langues :** Des parents viennent présenter leur langue, leurs coutumes, leur pays. C'est au mois de mars, cela se clôture par un pyjama day. Les parents adorent en général.
- 10) **La semaine sans écrans :** 22 au 31 mai
- 11) **Matinée jeux de société :** Ce fera au mois de janvier un samedi matin.
- 12) **Sportival** du 10 au 17 avril 2026, très bien organisé par la mairie.
- 13) **La fête de l'école :** le 30 mai, Les enseignants informent les parents qu'elles n'ont plus de lots.
- 14) **Les projets des parents :**
 - Une matinée réparation de vélo, à organiser.
 - Est-ce possible de contacter l'association l'enfant bleu, leur intervention avait été très appréciée.
- 15) **Classes de découverte :** pas de propositions pour l'instant

10. La coopérative scolaire

La Coopérative scolaire est affiliée à l'O.C.C.E (Office Central de la Coopération à l'École). La participation des familles n'est pas obligatoire et le montant des dons est libre. Les fonds collectés servent à améliorer la vie de l'école et de chaque classe en finançant sorties, spectacles, animations, jeux, livres... Deux appels sont prévus cette année. Les comptes ont été validés en début d'année.

Le solde est de 3951,59€ (début septembre 2025). Il y a sur le compte 4770,20€. S'ajouteront les dons du premier versement (en attente). Nous remercions les parents pour leur générosité.

Vont être déduits la cotisation à l'O.C.C.E (272€), les sorties, l'achat de matériel (livres, ingrédients pour les ateliers cuisine, jeux de société, matériel d'arts plastiques, café et cafetière), les spectacles, les animations, les projets. Chaque classe reçoit 200€ en régit d'avance.

11. Les exercices départementaux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) face aux risques majeurs

Un premier exercice incendie a eu lieu le vendredi 25/09/25. Une porte restée fermée à clef a empêché une enseignante, qui n'a pas la clef de cette porte, de sortir par l'accès le plus rapide. Un 2ème exercice sera effectué dans l'année.

Un exercice départemental attentat-intrusion a eu lieu le jeudi 02/10/25.

Objectif : reconnaître le signal d'alerte par sifflet, réagir immédiatement et garder le silence en se mettant à plusieurs pendant 1 à 10 minutes. Un problème lié à l'absence de clef pour fermer certaines portes a été remarqué.

Un exercice départemental risques majeurs : vents violents et fortes pluies est prévu en novembre.

12. L'équipement et l'entretien de l'école

L'entretien de l'école

- Problème de fuite dans couloir en maternelle, Bon e-Atal de transmis.

Cette fuite avait déjà été reprise par la Louisiane, nous profiterons de leur intervention dans le gymnase pour réparer cette dernière.

- La semaine suivante, un morceau de béton s'est décroché de la corniche donnant sur la cour maternelle. Y a-t-il des travaux prévus de rénovation des bâtiments ?

L'entreprise a purgé la façade. Pendant les vacances de la Toussaint, toutes les épaulefrures donnant sur la cour maternelle seront reprises

- Point fait sur les travaux de l'été

Une partie des rideaux a été changées

- Point sur le projet de sécurisation des abords de l'école

Une réunion a été organisée par la mairie avec les délégués des parents FCPE, pour en discuter. Des explications vont être affichées pour informer du projet. Des places de parking vont être supprimées pour agrandir le parvis de la maternelle.

13. La date des prochains conseils d'école

CE n°2 : le Lundi 9 février 2026 à 18h30 - CE n°3 : le mardi 2 juin 2026 à 18h30, ou lundi 16 février et jeudi 4 juin si les CE ne sont pas regroupés avec l'élémentaire (décision de DASEN)

14. Questions de parents

- Les rideaux ont été changés, mais il reste encore de vieux rideaux dans certaines classes. Seront-ils changés cette année ? Ou plus tard ? Seront-ils lavés ?

Une visite est prévue pendant les vacances pour estimer et décider de ce qui va être fait.

- Un tableau d'affichage extérieur est cassé. Est-il possible de le changer ?

Ce devrait être fait selon le Bon e-Atal.

- Évoqué pour la première fois lors du CE du 06/02/2024, et remis sur le tapis lors du CE du 13/02/2025, quand en est-il de notre demande d'aménagement des toilettes, des toilettes fermées pour que les enfants aient plus d'intimité. (Projet en PJ déjà envoyé à plusieurs reprises et exposé lors des CE).

Madame Ghiati est très favorable au projet et pour l'ensemble des écoles maternelles de la ville. C'est un coût important. La ville a une nouvelle équipe en charge des bâtiments, qui est plus performante, il y a la mise en place d'un plan pluriannuel d'entretien des bâtiments de la ville.

Madame Ghiati informe qu'en raison des élections en mars, il n'y aura pas de représentants de la mairie au prochain CE.

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'école est levé à 20h25.

Le secrétaire de séance pour les enseignants, Mr Boudon.

Le directeur, Mr Boudon